

Compte-rendu

Deuxième réunion du Comité de sélection chargé de superviser le processus de nomination du prochain Directeur exécutif de l'ONUSIDA

Date : 29 mars 2019

PARTICIPANT(E)S

Membres du Comité de sélection : M. Yury Ambrzevich (Biélarus, assure la présidence) ; M. Amar Chemakh (Algérie) ; M. Xiaochen Yang (Chine) ; M^{me} Sofia Varguez (Mexique) ; M^{me} Julia Martin (États-Unis) ; M^{me} Mandeep Dhaliwal (PNUD) ; M^{me} Elizabeth Benomar (UNFPA) ; M^{me} Nazneen Damji (ONU-Femmes) ; M^{me} Shauna Olney (BIT) ; M. Jonathan Gunthorp (Délégation des ONG, SRHR Africa Trust) ; M^{me} Alessandra Nilo (Délégation des ONG, Gestos)

Consultante pour le Comité de sélection : M^{me} Cindy Carlson, spécialiste de la santé publique et de la gouvernance, Oxford Public Health Resources for Development (OXPHRD)

RÉSUMÉ

1. Le Comité de sélection (CS) a tenu sa deuxième réunion à Genève le 29 mars 2019.
2. Les membres se sont entretenus des réactions à leur intervention lors de la session extraordinaire du CCP le 28 mars 2019.
3. Le CS a accepté de modifier les versions longue et courte de l'annonce à partir des modifications apportées à la lettre envoyée aux parties concernées.
4. Le CS a examiné les journaux et les médias dans lesquels les annonces devraient être publiées. Le comité a demandé à la consultante et au Secrétariat de l'ONUSIDA de lui fournir des précisions sur le coût et les délais pour publier les annonces dans les revues et sur les sites proposés. Il a demandé au Secrétariat de lui fournir une version adaptée pour le web de l'annonce, qui pourrait être publiée sur des sites de réseaux sociaux.
5. Le CS a examiné les différentes options concernant un dispositif d'aide au recrutement. Le président a informé les membres du comité que le chef de cabinet des Nations Unies lui avait fait savoir que l'ONU ne serait pas en mesure d'apporter une aide directe au recrutement en raison d'un possible conflit d'intérêts, mais qu'il avait accepté de lui fournir les noms de cabinets de recrutement agréés pour aider le comité dans sa tâche.
6. Le CS a décidé qu'un cabinet de recrutement devait être choisi et engagé le plus tôt possible, après avoir reçu un document écrit du chef de cabinet des Nations Unies confirmant que l'organisation n'était pas en mesure d'aider directement au recrutement.
7. Un cahier des charges pour le cabinet de recrutement a été examiné et approuvé.
8. Le CS a convenu que la date de la prochaine réunion serait fixée en fonction des impératifs liés au processus de sélection du cabinet de recrutement. Des informations complémentaires seront envoyées aux membres du comité par courrier électronique.

[Fin du document]